

Avis de suspension

Faire appel au service d'interprète par téléphone pour contacter l'école

Nom de l'élève

Name of student

Cher parent/tuteur

La lettre ci-jointe présente les détails de l'avis de suspension que j'ai émis à votre enfant conformément à la politique du ministère de l'Éducation de NSW en matière de comportement des élèves et aux procédures de suspension et de renvoi.

Cette lettre vous invite à assister à une réunion de résolution pour discuter de la suspension et prévoir des mesures de soutien pour le retour de votre enfant à l'école. Lorsque l'école vous contactera, veuillez nous indiquer si vous avez besoin d'un interprète lors de la réunion et nous en prévoyons un. Si vous avez des difficultés pour comprendre la lettre ci-jointe, veuillez contacter l'école pour que nous puissions vous expliquer.

Vous trouverez ci-joint les informations que vous devez savoir si votre enfant est suspendu.

Si vous avez besoin de l'aide d'un interprète pour contacter l'école, veuillez appeler le 131 450 et demander un interprète dans votre langue. Indiquez au standardiste le numéro de téléphone que vous voulez appeler, et il mettra un interprète en ligne pour vous aider durant la conversation. Ce service ne vous sera pas facturé.

Nom du chef d'établissement

Name of Principal

Numéro de téléphone du chef d'établissement

Principal's phone number